FICHE SIGNALETIQUE

WINEO AMANA

FCP

Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 21/09/2018 sous la référence n° VP18097

Hicham ELALAMY

WINEO GESTION
12, Rue Assakhantii, Or de relipodrome
Casakhantii, Or de relipodrome
Casakhantii, Or de relipodrome
T81, 2412 (5) 49 94 48 84 185
T81, 2412 (5) 22 94 16 34

Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- Classification : Obligations OMLT

Sensibilité min : 1.1 (Exclu)

Sensibilité max : 10.1 (Inclus)

Indice de référence : MBI moyen long terme (MBI MLT, indice publié par BMCE Capital).

 Objectifs de gestion : L'objectif du fonds est d'offrir une appréciation au placement en privilégiant la sécurité.

- Stratégie d'investissement :

Dans cette optique, le FCP investira en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances (dette publique ou privée) à court, moyen et long terme ; le FCP pourrait également investir une partie de ses actifs en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, parts ou actions d'OPCVM, d'organismes de placement Collectif en capital(OPCC) ; et de fonds de placement collectifs en titrisation (FCPT) tout en respectant la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds est constitué de :

- Obligations ;
- Titres de créances négociables ;
- Certificats d'investissements ;
- OPCVM;
- Actions ;
- Droits d'attribution ou de souscription ;
- Organismes de placement Collectif en capital(OPCC);
- Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FCPT);
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Liquidités ;
- Bons de caisse ;
- Dépôts à terme.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.

- Durée de placement recommandée : 2 ans
- Souscripteurs concernés : Al Barid Bank, sans exclure les autres personnes physiques et morales.

II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Exercice social : 01^{er} janvier au 31 décembre

Valeur liquidative d'origine : 1,000 Dirhams

- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire. Chaque vendredi. Si le vendredi est férié, la valeur liquidative est calculée le jour ouvrable suivant..
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Affichage dans les locaux de Winéo Gestion et publication dans la presse économique, hebdomadairement.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat :
 - ✓ Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Siège de la société Winéo Gestion.
 - ✓ Méthode de calcul du prix de souscription: La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.
 - ✓ Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au plus tard à la date de la valeur liquidative avant 10h45 et exécutées à la valeur liquidative de celle-ci.
- Affectation des résultats : Capitalisation entière. La comptabilisation des intérêts se fait selon la méthode du coupon couru.

WINEO GEST AND THE PROPERTY OF AN BOLL AND BE THE PROPERTY OF AN AND BE THE PROPERTY OF AND BE THE PROPERTY OF AN AND BE THE PROPERTY OF AND BE THE PROPERTY OF AN AND BE THE PROPERTY OF AND BE THE PROPERTY OF AN AND BE THE PROPERTY OF AND



III- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 0,50% HT maximum des montants souscrits
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachats s'élèvent à 0,25% HT maximum des montants rachetés.
 - Cas d'exonération :
 - o A la discrétion du réseau placeur.
- Frais de gestion :
 - 2%. Les frais de gestion devant être encourus par FCP Winéo Amana sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par Winéo Gestion ; les frais de gestion ne peuvent dépasser 2% HT.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
1-Frais du Dépositaire	0,05%	
2-Frais de l'AMMC	0,025%	
3-Frais Maroclear annuels	3.600	
4-Frais Maroclear trimestriels	Selon les conditions en vigueur	
5-Frais Commissaire aux Comptes	aire aux Comptes 20.000	
6-Frais de publications	Selon les tarifs du journal	
7-Prestations Winéo Gestion	Frais de Gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)	

WINEO GESTION

12. Rule Assentation of the processor of the second of th



IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : 09/05/2018, GP18026
- Société de gestion : WINEO GESTION sise à 12, Rue Assakhaoui, Quartier de l'Hippodrome 20100 Casablanca – Maroc représentée par Mme. Meriem Allouch Ep BELLAHBIB en sa qualité de Directeur Général.
- Dépositaire : CIH sis à 187, Avenue Hassan II, Casablanca représenté par M. Lotfi SEKKAT en sa qualité de Directeur Général Délégué. Responsable à contacter : M. Mustapha CHERFOUF en sa qualité de Responsable Produits de placement.

Email: Mustapha.Cherfouf@cihbank.ma - Téléphone: +212(0)5 22 47 97 21.

- Commercialisateur (s):

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Télephone
WINEO GESTION	Meriem ALLOUCH Ep BELLAHBIB	05 22 94 16 34

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.

Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.



